



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-114608>

Département(s) de publication : **43, 63**

Annonce n° **24-114608**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté de communes Brioude Sud Auvergne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession sous forme de Délégation de Service Public relative à la gestion et l'exploitation du pôle viande du Brivadois en ce qui concerne la partie abattoir public ainsi que la construction, l'équipement et la gestion d'un atelier de découpe.

Description : Concession sous forme de Délégation de Service Public relative à la gestion et l'exploitation du pôle viande du Brivadois en ce qui concerne la partie abattoir public ainsi que la construction, l'équipement et la gestion d'un atelier de découpe.

Identifiant de la procédure : 7ba2358f-ee2a-4c68-847c-8d7d1772cc5a

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77110000 Services liés à la production agricole

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concession sous forme de DSP relative à la gestion du service public d'abattage en confiant l'exploitation la maintenance du pole viande à un tiers et la construction et la maintenance de la salle de découpe au sens des dispositions des aricles L 1411-1 et suivants du CCP.

Description : Le montant estimé est de 44 000 000Euros HT. La durée est de 20 ans. La procédure est formalisée en application des articles R 3114-1 du CCP.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77110000 Services liés à la production agricole

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : ZA RANCHE AUSSEE

Ville : COHADE

Code postal : 43100

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Loire (FRK13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/02/2027

Date de fin de durée : 31/01/2047

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 44,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Qualité du service rendu aux usagers respect de l'environnement et maîtrise des risques sanitaires 45%

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Conditions économiques et financière set tarifaires 30%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_e31A3N06xP

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 27/01/2027 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel en application de l'article L. 551-1 et suivants du Code Justice administrative. Ce recours peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la date de la signature du contrat. Référé contractuel en application des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Ce référé peut être introduit au plus tard le trente et unième jour à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ou 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. Jusqu'à la signature du contrat, recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. A compter de la signature du contrat, recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi (CE, 4 avril 2014, Département Tarn et Garonne 358994 "Jusqu'à la signature du contrat, recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. A compter de la signature du contrat, recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité

appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi (CE, 4 avril 2014, Département Tarn et Garonne 358994

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Communauté de communes Brioude Sud Auvergne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté de communes Brioude Sud Auvergne

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté de communes Brioude Sud Auvergne

Numéro d'enregistrement : 20008572800018

Adresse postale : Rue du 21 juin 1944 - BP 55

Ville : Brioude

Code postal : 43102

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Loire (FRK13)

Pays : France

Adresse électronique : poleviande@brioudesudauvergne.fr

Téléphone : 0471508910

Profil de l'acheteur : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 18f67aaa-28e9-4a52-878b-e3cbd600c174 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/10/2024 à 10:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/10/2024